

GENESE 4 DIEU, ABEL ET CAIN ou L'ESCALADE DU PECHE ET DE SES CONSEQUENCES

INTRO Suite à l'irruption du péché dans le monde, Dieu annonce (3.15) une bonne nouvelle : en fait, la bonne nouvelle :

« *Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité: celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon.* »

Dieu lui-même veillera à ce que le serpent ne remporte pas une victoire universelle et définitive contre l'humanité : dans sa grâce il suscitera des êtres humains opposés à Satan ; l'un d'eux infligera à Satan une défaite totale. **Comment?**

En se laissant lui-même blesser par Satan ! C'est l'annonce de la Croix où Jésus est mort pour expier les péchés de ceux qui ont foi en lui et ainsi les arracher au sort qu'ils méritent de partager avec Satan lui-même, l'enfer éternel (Ap 20.10, 15).

C'est, dans la Bible, la toute 1^{ère} annonce de l'Évangile, la bonne nouvelle du salut procuré par Jésus-Christ !

Gn 4 décrit les progrès fulgurants du péché à la fois dans la famille d'Adam et dans la société formée par leurs descendants, mais il révèle aussi que « *là où le péché a abondé, la grâce (de Dieu) a surabondé* » (Rm 5.20), **car Dieu suscite parmi les enfants d'Adam, puis parmi ses descendants ultérieurs, une postérité fidèle opposée à Satan.**

Nous voyons d'abord les tout 1^{ers} membres des 2 postérités opposées (croyants et incroyants) au sein de la toute 1^{ère} famille.

- **Caïn (postérité du serpent)** montre jusqu'où peut aller la **rébellion** contre Dieu : jusqu'au meurtre !

- **Abel (postérité de la femme)** montre jusqu'où peut aller la **fidélité** envers Dieu : jusqu'au martyr !

A. LES PREMIERS ENFANTS (Lire 4.1-2)

Les premiers enfants ont comme parents des pécheurs... croyants :

- Eve attribue son 1^{er} enfant et (encore plus clairement son 3^{ème} enfant) à Dieu (v. 1 et 25).

- Adam (sans doute) nomme leur 2^{ème} enfant *Abel* = « souffle », expression de la fragilité de toute vie humaine suite au péché;

cf. Ps 144.4 « L'homme est pareil à un souffle ; sa vie passe comme une ombre »

Ec 1.2 : « vanité des vanités » - même mot;

Jc 4.14 « Qu'est-ce que votre vie? C'est une vapeur qui paraît pour un instant et qui disparaît ensuite. »

- Prémonition peut-être de la vie exceptionnellement courte de ce fils-là !

- Enfin, ils apprennent à leurs enfants à offrir un culte à Dieu. >>> **Parents pécheurs, certes, mais croyants – ce n'est pas rien !**

Ces 2 premiers enfants ont des vocations différentes : Abel est berger ; Caïn est cultivateur.

Métiers tous deux exigeants, mais fort utiles : « il n'y a pas de sot métier » !

Chacun devrait exercer son métier à la fois à la gloire de Dieu et pour le bien de toute la société.

Malheureusement le péché se met partout – à la banque comme à la bourse – avec de tristes conséquences pour tout le monde !

Le péché n'épargne pas non plus la religion...

B. LE PREMIER CULTE (Lire 4.3-7)

L'offrande apportée par Abel est agréée par Dieu ; celle apportée par Caïn est refusée par Dieu.

Pourquoi ?

J'ai longtemps pensé qu'ils offraient un sacrifice pour leurs péchés et que, suite à des instructions reçues de Dieu à ce sujet, Abel avait raison de sacrifier un animal innocent, tandis que Caïn avait tort d'offrir le produit de son travail ; il s'agirait alors d'une vaine tentative de Caïn de se racheter par ses propres œuvres, alors qu'Abel met sa foi dans le sacrifice expiatoire prescrit.

Mais le mot pour *offrande* signifie offrande de **reconnaissance** ou d'**adoration**, *sacrifice non sanglant* (Lv 2.14; 1 Rois 10.25).

Chacun était donc libre d'apporter une offrande correspondant à sa vocation (*cf.* 32.13-21) ; mais selon la Loi de Moïse (exigence que Dieu a déjà dû faire connaître à Adam) ce type d'offrande devait comporter une partie des **premiers produits** (« *prémices* ») du **sol** (Dt 26.2) ou les **premiers-nés des troupeaux** de bœufs, de moutons ou de chèvres (Dt 12.6).

Or les offrandes des deux frères diffèrent précisément sur ce point :

Abel a cru Dieu et lui a obéi ; Caïn (comme Adam et Eve) n'a pas cru Dieu et lui a désobéi.

Caïn offre *des produits* de la terre (pas « les prémices ») alors qu'Abel offre *des premiers-nés* de son troupeau et de leur *graisse*.

C'est là la raison de l'acceptation par Dieu d'Abel et de son offrande et de son rejet de Caïn et de son offrande :

- **le rejet de Caïn** et de son offrande **n'est pas arbitraire** (v 7a) : « *Si tu agis bien, tu seras bien accueilli.* » ;
- **l'acceptation d'Abel** et de son offrande non plus (Hé 11.4) : « *par la foi Abel offrit un meilleur sacrifice* ».

Or « une fois passée la frontière, il n'y a plus de borne » - désobéir à Dieu sur un point conduit à lui désobéir sur d'autres.

Fait tragique : le premier culte (rapporté) conduit au premier meurtre et au premier martyr !

Caïn est vraiment de *la postérité du serpent* : à la fois *menteur* et *meurtrier* (*cf.* Jean 8.44)...

C. LE PREMIER MEURTRIER ET LE PREMIER MARTYR (*Lire 4.8-16*)

Devant le rejet de son offrande et l'acceptation de celle d'Abel, au lieu de réfléchir et de reconnaître son erreur, Caïn réagit par la colère envers Dieu et par la jalousie envers son frère (v 5) !

Comme avec Adam et Eve, Dieu donne à Caïn l'occasion de reconnaître son erreur et d'en demander pardon (v 6-7) :

« *Pourquoi te mettre en colère?* » Pourquoi en effet - alors qu'il est dans son tort!

« *Si tu réagis de la bonne façon, tu peux encore être accepté.* » Dieu offre toujours le pardon à celui qui change d'attitude.

« *Attention ! Le péché est comme une bête féroce tapie dans ton coeur et prête à bondir sur toi à la première occasion ; à toi de maîtriser tes impulsions mauvaises.* »

Au lieu de dominer le péché, Caïn s'en laisse dominer et alors commet un crime abominable:

délibérément il invite son frère à l'accompagner dans un lieu isolé, et là il se jette sur lui et le tue !

La rupture entre le premier couple et **Dieu** a rompu l'harmonie *entre l'homme et sa femme* (3.7, 12) ; ici la rupture avec Dieu provoque la rupture **avec son frère**, son prochain le plus proche : **il l'assassine avec préméditation !**

Celui qui ne craint pas de se rebeller contre son Créateur ne craint pas de tuer une personne créée à l'image de Dieu, même s'il s'agit d'un proche parent, ici son propre « *frère* » (mot répété 7 fois) !

- *Depuis 30 ans, des millions d'enfants à naître ont été assassinés avant leur naissance par leurs propres parents !*

- *D'autres sont négligés ou même maltraités par leurs parents ou atrocement exploités par d'autres adultes.*

Toute violence à l'égard d'un être humain **découle de l'absence de toute** « *crainte de Dieu* » (Rm 3.14-18)

Dieu interroge le prévenu :

Question : « *Où est ton frère, Abel?* » Réponse : « *Je n'en sais rien ! Est-ce à moi de surveiller mon frère ?* » **Caïn ment !**

Dieu annonce le verdict et la sentence :

- **Dieu ne peut laisser impuni un crime aussi abominable** : le sang d'Abel « *crie de la terre* » jusqu'à Dieu (v. 10).

Après le Déluge (Gn 9.4-5) et dans la Loi de Moïse (Ex 21.23-25), **Dieu institue la peine de mort** ;

le NT en approuve le principe (Ac 25.11; Rm 13.4).

Chez nous, après avoir autorisé de tuer des enfants avant leur naissance, on a aboli la peine de mort pour les meurtriers !

- **Dieu maudit le sol souillé par le sang d'Abel :**

tirer sa nourriture du sol, difficile pour Adam (Gen 3.17-19), le sera encore plus pour Caïn loin du Croissant fertile !

- **Adam a été chassé d'Eden ; Caïn est chassé du pays et de la présence de Dieu (v. 16)**

(... comme plus tard Israël de Canaan et les Juifs de la Palestine.)

Au lieu d'accepter sa juste punition, Caïn se plaint de sa sévérité et il s'apitoie sur son sort :

« *Ma peine est trop lourde à supporter.* » « *Je serais en danger de mort de la part de quiconque me trouve.* »

Domage que devant la sévérité de la punition il n'a pas reconnu la gravité de son crime !

Car Dieu est non seulement juste, mais il se plaît à pardonner à quiconque avoue sa culpabilité (Ésaïe 55.8-9) !

Caïn a même la preuve de sa miséricorde ce jour-là (v. 15) : Dieu l'assure de sa protection personnelle !

1) Dieu promet de punir sévèrement **quiconque** s'arrogera le droit de le tuer.

(Infliger la peine de mort n'est pas le droit de « **quiconque** », mais le devoir d'un magistrat qui en est chargé par Dieu [Rm 13.4]).

2) Dieu met un signe distinctif sur Abel pour empêcher qu'il soit tué par « **quiconque** ».

C'est dommage que **Caïn** n'a pas imploré le pardon de Dieu comme **le brigand** sur la croix à côté de Jésus (Luc 23.39-43) qui avoua « **pour nous, c'est justice, car nous recevons ce que mérite nos crimes** » - ou comme **le publicain** (Luc 18.13-14) qui, après avoir supplié : « **Dieu, aie pitié de moi qui suis un pécheur!** », est rentré chez lui définitivement pardonné !

Aussi nombreux et graves que soient nos péchés, Dieu veut nous les pardonner à seule condition de les avouer et de les délaisser (Pr 28.13), et de mettre notre foi en son Fils mort sur la croix pour expier les péchés de ceux qui ont foi en lui. L'avons-nous fait ?

D. LA PREMIERE SOCIETE IMPIE (ANTI-DIEU) (Lire 4.17-24)

Caïn essaye d'atténuer les effets du jugement divin (v. 17)

- **Il tente de mettre fin à la solitude en se mariant – il épouse l'une de ses sœurs ou de ses nièces**

(Adam et Eve ont de nombreux enfants, 5.4). Au **tout début de l'humanité**, cela ne posait pas de problème médical ou moral.

À **l'époque de Moïse** (Lv 18), Dieu interdira sévèrement **l'inceste**, néfaste pour la santé physique et psychique de la famille.

- **Il tente de mettre fin à sa vie errante en bâtissant une ville qu'il nomme d'après son fils.**

Au lieu d'accepter sa condition de SDF, il essaye de s'installer en ville et de se protéger lui-même derrière ses murs.

Le texte hébreu suggère qu'il **se met** à construire cette ville, mais n'achève pas sa construction (*cf. la Tour de Babel, Gn 11 !*).

>>> *Il est permis d'atténuer les conséquences du péché pour l'humanité (ex. par des machines agricoles, la médecine, etc.), mais nul ne peut échapper au jugement divin lui-même et repartir à zéro sans passer par la repentance envers Dieu et se confier en sa grâce.*

Les descendants de Caïn réalisent des progrès culturels admirables – malgré leur éloignement de Dieu (v 20-22)

En développant l'élevage, les arts, la métallurgie, ils accomplissent *sans le vouloir* l'ordre de Dieu de régner sur la nature (1.28).

Dieu ne distribue pas ses dons uniquement à des croyants ; les savants et les artistes (*peintres, musiciens, etc.*) non croyants exercent des dons parfois extraordinaires reçus, *sans qu'ils le sachent*, de Dieu : c'est ce qu'on appelle sa « **grâce commune** ».

>>> *Remercions Dieu de tous les bienfaits (médicaux, technologiques, etc.) dont nous jouissons par ce moyen !*

Cependant les progrès culturels n'arrêtent pas les « progrès » (l'escalade!) du péché :

à la 6^{ème} génération...

1) Lémec épouse 2 femmes (v. 19) : c'est la *débauche*.

- la bigamie et la polygamie sont **contraires** à l'ordre du Créateur (2.24) « *l'homme... s'attachera à SA FEMME* ».

AT : Dieu tolère parfois la polygamie – comme le divorce – « à cause de la dureté du cœur de l'homme » (*cf.* Mt 19.8), (il vaut mieux *épouser* plusieurs femmes que d'avoir plusieurs *maîtresses* – et de les abandonner l'une après l'autre).

NT : l'homme qui se convertit alors qu'il a déjà plusieurs épouses ne peut devenir un responsable dans l'Église (1 Tm 3.2).

2) Lémec se vante de se venger (v 23) : c'est la *violence*.

Les dons de Dieu eux-mêmes sont pervertis par le péché : Lémec compose un chant vantant sa propre violence : « *Un jeune homme m'a frappé et blessé ; je l'ai tué sans pitié !* »

Dieu a promis de venger Caïn « *7 fois* » (v. 15) = de façon *parfaitement* juste ; **Lémec** se vante de se venger « *77 fois* » = en tuant **non seulement son agresseur, mais de nombreux innocents** : c'est du **terrorisme** !

- **La débauche et la violence se répandront de plus en plus** au point que Dieu va en laver la terre par **le Déluge** (6.11).

- Elles **marqueront le monde à l'époque du retour de Christ** pour juger le monde (Luc 17.26-30).

>>> **Les progrès culturels n'empêchent pas le péché de s'étendre ; ils peuvent même contribuer à**

- **le répandre** : *des réseaux de trafic de drogue et d'armes se servent d'Internet pour s'organiser !*

- **en aggraver les ravages** : *maîtriser l'énergie nucléaire permet l'invention d'armes de destruction massive !*

Les banques et les bourses du monde entier se servent de leurs ordinateurs si puissants pour bâtir sur le mensonge et le mépris de toute règle un système financier qui finira par ruiner des millions de personnes !

>>> **La culture n'élimine pas le péché ; la répression le freine à peine ; le seul remède : un réveil spirituel !**

E. LE PREMIER REVEIL SPIRITUEL (*Lire 25-26*)

À l'époque où Dieu accorde à Eve un autre fils (litt. « *postérité* ») et le nomme *Seth* (écho de « *mettrai* »)

- *cf.* Gn 3.15 - des gens commencent à se tourner vers l'Éternel, à croire en lui, à le prier et à l'adorer.

Ni la **culture**, ni la **prison**, ni la **politique** (elle-même minée par le mal !) n'arrête le mal. **Le seul remède ?**

Que de plus en plus de gens vivent en véritables chrétiens, en étant « *irréprochables et purs, des enfants de Dieu irréprochables au milieu d'une génération perverse et corrompue, brillant comme des flambeaux dans le monde* » ! (Ph 2.15)